Boites d'alarmes d'incendie.

3 Douane et N. Front.
5 Canal et Decatur.
6 Douane et Royale.
7 Bienville et Decatur.
8 St-Louis et Royale.
12 Conti et Chartres.
13 Toulouse et Decatur.
14 Station de police du 3me precinct, 715 Chartres.
15 St-Philippe et Decatur.
5 Decatur et Hôpital.
17 Dumaine et Bourbon.
18 Dauphine et Hôpital.
19 Royale et Ursulines.
21 212 Dauphine, Pompe No 7.
23 St-Louis et N. Remparts.
24 Canal et N. Remparts.
25 Canal et Tchoupitoulas.
26 Canal et Camp.
27 Natchez et Tchoupitoulas.
28 Poydras et Sud Peters.
31 Poydras et Magasins.
32 Gravier et Magasins.
34 Poydras et Camp.
35 Perdido, près St-Charles; Pompe No 13.
36 Gravier et St-Charles.
37 Commun et Carondelet.
38 Canal et Baronne.
41 Union et Dryades.
42 Poydras et Remparts.
43 Girod et Remparts.
45 Magasins et Girod; Pompe No 5.
46 Lafayette et Delta.
47 Julie et Water.
48 Julie, entre Commerce et Tchoupitoulas.
51 St-Joseph et Sud Peters.
52 St-Joseph et Camp.
53 Julie et St-Charles.
54 Magasins, près Poeyfarré, Pompe No 6.
56 Calliope et Peters.
57 Calliope et Annonciation.
58 Erato et Constance.
61 Calliope et Camp.
62 Calliope et Carondelet.
63 St-Charles et Erato.
64 Ave Howard et St Remparts.
65 Calliope et Freret.
67 Julie et Liberté.
68 Lafayette et Sud Robertson, Workhouse.
71 Ave. Tulane et S. Bassin, Station de Police du 1er Precinct.
72 Ave. Tulane, près S. Liberté.
73 Ave. Tulane et S. Claiborne.
74 Poydras et S. Claiborne.
75 Poydras, près Freret.
76 Lafayette et Miro.
78 Palmyre et S. Roman.
81 Avenue Tulane et Dupré.
82 S. Bread et Palmyre.
83 Avenue Tulane et S. Tonti.
84 Erato et Magnolia.
85 Magnolia, entre Clio et Calliope
86 Erato et Franklin.
87 Terpsichore et Franklin.
91 Melpomène et Dryades; Pompe No 20.
92 Tête de la rue Thalie.
93 Hunter et Tchoupitoulas; Pompe No 1.
94 Henderson et Front.
95 Tchoupitoulas, près Orange, Pompe No 12.
96 Race et Annonciation.
97 Race et Magasins.
98 Terpsichore et Chippewa; 2me Station de Police.
121 Religieuse et Market.
123 Melpomène et Camp.
124 St-James et S. Peters.
125 Felicité et Chippewa.
126 Felicité, près Orange.
127 Ste-Marie et Tchoupitoulas.
128 St-André et Fulton.
131 Terpsichore et Carondelet.
132 St-André et Magasins.
134 St-Charles Avenue et Felicité.
135 St-André et Dryades.
136 St-André et Magnolia; Pompe No 27.
137 Jackson et Rousseau; H. et L. Co. No 1.
138 Jackson et Laurel: Pompe No 22
142 Jackson et Colisée.
143 Annonciacion et Sorapuru.
145 Tchoupitoulas et Sorapuru.
146 Jackson et Carondelet.
147 Jackson et Liberté.
148 Première et Constance.
152 Première, près St-Charles, Pompe Chimique No 2.
153 Premiere et Howard.
154 Dryades et Deuxième.
156 Deuxième et Chestnut.
157 Troisième et Tchoupitoulas.
158 Quatrieme et Laurel.
162 Quatrième et Prytanée.
163 Quatrième et Dryades.
164 Avenue Washington et Chippewa.
165 Washington et Camp, Pompe No 23.
167 Washington et Magnolia.
168 Sixième et S. Remparts.
171 Pleasant et Annonciation.
172 Septième et Fulton.
173 Neuvième et Magasins.
174 Harmonie et Tchoupitoulas.
175 Huitième et Chestnut.
176 Harmonie et Prytanée.
182 Harmonie et Carondelet.
192 Bassin près Conti, H & L No 4
193 Canal et Marais.
194 N. Liberté et St Pierre.
195 Toulouse et Liberté.
213 Douane et N. Robertson.
214 St Louis et N. Villeré.
215 St Louis et N. Claiborne.
216 St Louis et N. Prieur.
217 Bienville et N. Derbigny.
18 Bienville et N. Johnson.
231 Canal et N. Rocheblave
234 Canal et N. Dupré.
235 Conti et N. Broad.
236 Canal et N. Génois.
237 Canal et N. Alexandre.
238 Bienville et avenue N. Hagan.
241 Douane et avenue Carrollton.
243 Alexandre et Chemin N. Metairie.
245 Esplanade et N. Remparts.
246 Toulouse et Bourgogne.
247 St-Pierre et N. Claiborne: Pompe No 21.
252 Dumaine et St-Claude; Pompe No 10.
253 Ursulines et Liberté.
254 Esplanade et Liberté.
256 Chemin du Bayou et N. Claiborne.
257 Ursulines et N. Prieur.
261 Ursulines et N. Broad.
263 Chemin du Bayou et Galvez; Pompe No 3.
264 Ste-Anne et N. Miro.
265 Dumaine et N. White.
271 Esplanade et Dupré.
273 Esplanade et Pont du Bayou Station de Chars.
274 Dumaine et avenue Hagan.
275 Esplanade et Bourbon.
281 Touro et Royale.
283 Bourbon et N. Remparts.
284 Champs-Elysées, près Dauphine; Station de Police du 5me precinct.
293 Touro et N. Villeré.
312 Annette et Marais.
314 Lapeyrouse et Claiborne.
315 N. Claiborne et St-Antoine.
316 N. Claiborne et Champs-Elysées
317 Français et Grant.
318 Français et N. Broad; Sterns' Factory.
321 Colombus et St-Claude.
324 Colombus et N. Roman.
325 Laharpe et Grande Route St Jean; station des chars.
326 Lapeyrouse et N. Galvez.
327 Chemin du Bayou et N. Dorgenois.
328 Entrée aux Fair Grounds, Rue Sauvage.
341 Marigny et N. Peters.
342 Mandeville et Marais.
345 Avenue Lafayette et Chartres.
346 Avenue Lafayette et Urquhart; Station des chars.
347 Avenue St-Roch et Villeré, Pompe No 8.
351 Mandeville et Marais.
352 Espagne et N. Remparts.
354 Bourgogne et Marigny.
356 Presse et N. Peters: N. E. Railroad.
361 Clouet et Royale.
362 Louisa et Chartres.
364 Dauphine et Montégut.
365 Dauphine et Port; Pompe No 24.
371 St-Ferdinand et St-Claude
372 Marais et Louisa.
374 St-Claude et Congrès.
381 Elmire et Bourgogne.
382 Louisa et Bourgogne.
391 Dauphine et Indépendance
392 Dauphine et Mazant.
412 Chartres et Mazant.
413 Pologne et N. Remparts; Station de Chars.
415 Avenue Jourdan et Dauphine.
416 Elizardi et Dauphine.
417 Flood et N. Remparts.
418 Flood et N. Peters.
421 Delery et N. Peters Caserne des Etats-Unis.
423 Hancock et Dauphine.
426 Avenue Louisiana et Tchoupitoulas.
427 Avenue Louisiana et Magasins.
428 Avenue Louisiana et Prytanée.
431 Avenue Louisiana et S. Remparts.
432 Baronne et Constantinople.
435 Amelia et avenue St. Charles.
436 Camp et Foucher.
437 Peniston et Colisée.
451 Aline et Laurel.
452 Austerlitz et Magasins.
453 Annonciation et Amelia.
461 Water et Peniston.
462 Constantinople et Tchoupitoulas.
463 Annonciation et avenue Napoléon.
471 Berlin et Magasins 7me precinct Station de Police.
472 Marengo et Prytanée.
473 Milan et Saratoga.
481 Freret et avenue Napoléon.
482 Pitt et avenue Napoléon, Pompe No 11.
491 Colisée et Jena.
492 Cadiz et Tchoupitoulas.
512 Magasins et Valence.
513 Carondelet et Valence.
514 Valence et Saratoga.
516 Upperline et Prytanée; Station de Chars.
517 Laurel et Lyon.
518 Soniat et Tchoupitoulas.
521 Soniat et Magasins.
523 St-Charles et Dufossat.
524 Avenue Peters et S. Remparts.
526 Avenue Peters et Prytanée.
527 Valmont et Chestnut.
531 Valmont et Laurel.
532 Tchoupitoulas et Octavie.
534 Laurel et avenua Nashville.
536 Magasins et Joseph.
541 Arabella et Perrier.
542 Avenue Nashville e St-Charles.
543 Avenue Palmer et Freret.
561 St-Charles et avenue Henry Clay.
562 Hurst et Calhoun.
563 State et Pitt.
571 State et Camp.
572 Avenue Henry Clay et Chestnut
612 Laurel et Avenue Henry Clay.
613 Tchoupitoulas et Webster,
614 Magasins et Walnut.
615 Broadway et St-Charles.
617 Broadway et Esther.
631 Cherokee et Ann.
632 Burdette et Macarty.
634 Cherokee et Hampson.
635 Short et St-Charles.
641 Burdette et Zimple.
642 Hampson et Dublin.
643 Avenue Carrollton et Burthe.
651 Burdette et Hickory.
652 Leonidas et Burthe.
653 Cambronne et Oak.
712 Dublin et Poplar.
713 Jeannette et Joliet
714 Eagle et Poplar.
715 M. V. R. R. et av. Carrollton

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur du Deuxième District.

John M. Kelly vs Edmund H Chadwick.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 53.078—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 2 juillet 1908, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Hagan, les rues Rendon, Toulouse et la Promenade Carondelet, ledit îlet est désigné par le No 448 et les lots sont désignés par les numéros 2 et 4 sur le rôle d'assessement par les numéros 1 et 3.

Le lot désigné par le No 2 et sur le rôle d'assessement par le No 1 commence à une distance de cent pieds de l'encoignure de l'avenue Hagan et de la Promenade Carondelet, et mesure trente cinq pieds huit pouces six dixièmes de face à l'avenue Hagan et a une profondeur de cent cinquante quatre pieds entre lignes parallèles.

Le lot désigné par le No 4 et sur le rôle d'assessement par le No 3 commence à une distance de cent pieds de l'encoignure de l'avenue Hagan et de la rue Toulouse, et mesure trente cinq pieds huit pouces six dixièmes de face à l'avenue Hagan et ayant une profondeur de cent cinquante quatre pieds entre lignes parallèles, toutes les mesures ci-dessus plus ou moins.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Denègre & Blair, avocats pour le demandeur.

29 mai—29—juin 5 12 19 26 - juil 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée et de valeur du Second District,

Portant les Numéros municipaux 124 et 126 rue N. Cortez entre les rues Canal et Douane.

Diplonise D. Denis vs Joseph Duguê.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans No 85.841 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 4 juin 1908, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot et une portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous ses droits, voies, privilèges et dépendances là-dessus y appartenant, situés dans le Second District de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'îlet No 504 borné par les rues Cortez, Canal, Télémaque et Douane, lequel dit lot de terre est désigné par le No Douze et commence à une distance de cent quatre vingt seize pieds et quatre pouces du coin des rues Canal et Cortez, et mesure trente pieds de face à la rue Cortez sur une profondeur de cent vingt trois pieds et deux pouces, entre lignes parallèles; et ladite portion de terre sus mentionnée est prise de la partie du fond du lot No Seize et mesure trente pieds sur la ligne du fond du lot No Douze et trente pieds sur la ligne du côté opposé sur quinze pieds, quatre pouces et quatre lignes de profondeur; le tout conformément à un croquis fait par Eliga Prilé député voyer de ville, daté le 13 août 1897, annexé à un acte passé pardevant J. M. Quintanze, notaire, daté le 25 août 1897.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Carroll, Henderson & Carroll, avocats pour le demandeur.

1mai—1 8 15 22 29—juin 4

VENTES A L'ENCAN.

VENTE SPECIALE.

Avis public est ici donné, que conformément au décret final de la Cour de Circuit des Etats Unis pour le Cinquième Circuit et District de l'Est de la Louisiane, à la Nouvelle Orléans, rendu le 10me jour de janvier 1907 dans l'affaire de la New Orleans Water Supply Co. vs la Commission de la Liquidation de la Dette et als No 13.332 du dossier de ladite Cour, Jr. Alb rt G. Brice, maître spécial de Chancellerie, vendra le SAMEDI 13 juin 1908, à 11 heures a. m., sur les lieux de l'ancienne Compagnie des Water Works de la Nouvelle Orléans à l'enchère publique au plus haut enchérisseur en bloc toute la propriété, les droits, l'actif et les réclamations de l'ancienne Compagnie des Water Works de la Nouvelle Orléans (excepté l'argent dans les mains du Receveur, et les comptes et réclamations dans les mains du Receveur) ladite propriété en vente étant plus particulièrement décrite comme suit:

PREMIEREMENT

Toute l'installation des Water Works de l'ancienne Compagnie des Water Works de la Nouvelle Orléans, se composant de propriétés foncières, de machines à pomper, tuyaux, conduits, hydrants puits à incendie et travaux souterrains, le long et à travers la propriété publique et privée de la ville de la Nouvelle Orléans.

La susdite propriété publique est plus particulièrement décrite comme suit:

(1) Un certain îlet de terre ensemble avec les réservoirs, bâtisses et toutes les autres améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, servitudes, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Faubourg Annonciation, dans le Premier District de cette ville, désigné par le No 18 sur un plan dudit faubourg dressé par B. Lafon, voyer, daté le quinzième jour de mai 1807, lequel dit îlet est borné par les rues Religieuse, St-Thomas, autrefois St Jean Baptiste, Richard et Market, et ayant une façade sur chacune des dites rues de trois cents pieds. Et sur un croquis fait par J. A. d'Hémécourt, voyer de ville, daté le 5me jour d'avril 1878 et annexé à un acte de transfert passé pardevant Gustave LeGardeur, Jr. notaire, le 9me jour d'avril 1878, ledit îlet est désigné par le No 83 et mesurant trois cents dix neuf pieds huit pouces et deux lignes de face à la rue Religieuse, trois cents dix neuf pieds, dix pouces et une ligne de face à la rue St Thomas, trois cent dix neuf pieds, onze pouces et une ligne de face à la rue Market, et trois cent dix neuf pieds, dix pouces et quatre lignes de face à la rue Richard

(2) Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les machines, appareils, bouilloires pompes, cheminée en fer et tous les droits, privilèges, servitudes, voies et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Faubourg Lacourse, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Nouvelle Levée, Tchoupitoulas, Richard et Orange, et mesurant cent quatre vingt onze pieds neuf pouces et six lignes de face à la rue Nouvelle Levée, cent quatre vingt onze pieds neuf pouces et quatre lignes de face à la rue Tchoupitoulas, trois cent soixante trois pieds sept pouces et trois lignes de face à la rue Richard, trois cent quatre vingt trois pieds sept pouces trois lignes sur une ligne droite courant de la terminaison de la ligne de limite rue Nouvelle Levée à la ligne de terminaison de la rue Tchoupitoulas ci-dessus mentionné, parrallèle à la rue Orange, et divisant ledit morceau ou portion de terre de la propriété, maintenant et autrefois appartenant à H. Caldwell et R. Toledano laquelle forme la balance du dit îlet, lequel est désigné par le No trente neuf sur le devis ci-dessus mentionné et annexé par J. A. D'Hémécourt d'après lequel dit devis, ledit morceau ou portion de terre de la propriété, mesure cent quatre vingt onze pieds six pouces et six lignes de face sur la rue Nouvelle Levée, cent quatre vingt onze pieds sept pouces et six lignes de face sur la rue Thoupitoulas, trois cent quatre vingt trois pieds sept pouces et deux lignes de face sur la rue Richard et trois cent quatre vingt trois pieds huit pouces sur la dite ligne divisant ledit morceau ou portion de terre de la propriété de Caldwell et Toledano

(3) Un certain îlet de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, compris entre les rues Peters, (autrefois Nouvelle Levée) Water, Orange et Richard, et désigné par le No trente deux A d'après un plan dressé par Louis R. Pilie, voyer, date le 29 juin 1867, et déposé pour référence en l'étude de H. O. Dibble, notaire en cette ville comme plan No 19, d'après lequel dit plan ledit îlet est divisé en vingt huit terrains inclusivement, numérotés de un à vingt huit, et mesurent comme suit, à savoir:

Le lot No un formant l'encoignure des rues Water et Richard, et mesurant vingt six pieds, neuf pouces et deux lignes de face sur la rue Water, vingt six pieds neuf pouces et trois lignes de largeur dans le fond, par cent neuf pieds et quatre pouces de profondeur et faisant face sur la rue Richard.

Les lots Nos deux à onze inclusivement, sont contigus et mesurent chacun vingt six pieds et sept pouces de face sur la rue Water, par cent neuf pieds et quatre pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Le lot No douze forme l'encoignure des rues Water et Orange et mesure vingt six pieds neuf pouces et deux lignes de face à la rue Water, vingt six pieds neuf pouces et trois lignes de largeur dans le fond sur cent neuf pieds et quatre pouces de profondeur et façade sur la rue Orange.

Les lots Nos treize et quatorze sont contigus et mesurent chacun vingt sept pieds de face à la rue Orange sur cent cinquante neuf pieds huit pouces et quatre lignes, plus ou moins, de profondeur entre lignes parallèles.

Le lot No quinze forme l'encoignure des rues Orange et Peters et mesure vingt six pieds huit pouces et six lignes de face sur la Peters, vingt six pieds neuf pouces et quatre et une demie lignes de largeur dans le fond par cent neuf pieds et quatre pouces de profondeur et faisant face sur la rue Orange.

Les lots Nos seize à vingt cinq inclusivement sont contigus et mesurent chacun vingt six pieds sept pouces de face sur la rue Peters par cent neuf pieds quatre pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Le lot No vingt six formant l'encoignure des rues Peters et Richard, et mesurant vingt six pieds, neuf pouces et cinq lignes de face sur la rue Peters, par cent neuf pieds quatre pouces de profondeur et faisant face sur la rue Richard.

Les lots Nos vingt sept et vingt huit mesurant chacun vingt sept pieds de face sur la rue Richard par cent cinquante neuf pieds, huit pouces et quatre lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Tous desquels trois morceaux de propriétés foncières et leurs dépendances ont été acquis par la "New Orleans Waterworks Company" de la ville de la Nouvelle Orléans, par acte pardevant Gustave LeGardeur, Jr notaire, de la date du neuvième jour d'avril 1878, enregistré en le livre des transferts 110, folio 453.

L'installation de pompes et équipements susdits est plus particulièrement décrite comme suit.

Un conduit stationnaire.

Une pompe "cross compound beam", capacité de 20,000,000 gallons journellement

Deux pompes "vertical triple expansion Allis", capacité chacune de 10,000,000 gallons journellement.

Une pompe "horizontal tandem compound Knowles", capacité de 7,000,000 gallons journellement.

Quatre bouilloires "steel return tubular", 20 pieds x 5 pieds, avec accessoires "Hawley down draft".

Une bouilloire Atlas de haute pression "return tubular" 72 pouces x 18 pieds.

Une bouilloire Atlas 7x20 "Triple Riveted 6" ique Tubular avec accessoire "Hawley down draft".

Une pompe indépendante à fournir "Cameron".

Une pompe indépendante à fournir "Beam or Doctor".

Les tuyaux, conduits, hydrants d'incendie, puits pour incendie et grands conduits susdit sont plus particulièrement décrits comme suit:

(a) Cent vingt cinq 24|100 milles de conduits de distribution en fer fondu, consistant de:

3 pouces	40,402 pieds
4 pouces	91,030 pieds
6 pouces	242,900 pieds
8 pouces	149,528 pieds
10 pouces	39,817 pieds
12 pouces	15,621 pieds
16 pouces	21,175 pieds
18 pouces	23,476 pieds
20 pouces	8,770 pieds
24 pouces	7,168 pieds
30 pouces	17,781 pieds
36 pouces	3,600 pieds

(b) Dix sept cent six hydrants d'incendie. Huit puits pour incendie. Mille seize "stop cocks or gates".

(c) Douze mille sept cent quatre vingt dix sept connections avec tuyaux de service aux domiciles des consommateurs.

DEUXIEMENT.

(a) Un lot de tuyaux en fer fondu et spéciaux d'après la liste enregistrée, entre les mains de Frank T. Howard, Receveur.

(b) Un lot d'outils et matériaux pour le travail de réparation d'après la liste enregistrée chez le Receveur.

(c) Un lot de cartes géographiques et plans du système distributif d'après la liste enregistrée chez le Receveur.

(d) Un lot de meubles de bureau et installations d'après la liste enregistrée avec le Receveur

L'acquéreur de ladite vente doit au moment où la propriété lui sera adjugée, payer en les mains du maître spécial la somme de $25,000 comptant, et la balance du prix de l'achat devant être payé en le registre de la Cour à tel moment ordonné et dirigé.

Ladite propriété sera vendue libre de toutes hypothèques, lien ou reclamation et ne sera pas adjugée à moins que l'offre du prix soit au moins la somme de sept cent mille dollars.

Pour plus ample informations, les acquéreurs qui ont l'intention d'acheter, sont spécialement référés au dit régistre No 13.332 du dossier de la Cour de Circuit des Etats Unis pour le District Est de la Louisiane à la Nouvelle Orléans, et à un décret final en ceci rendu le 10 janvier 1907.

A. G BRICE,
Maître spécial.

9 mai—9 16 23 30—juin 6 13

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu et installations, etc., d'une Buvette, un Piano.

Sur les lieux No 1021 rue Iberville.

Mme Bertha Flynn vs Joseph N Mosby.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 85 888 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, et par consentement des parties, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 2 juin 1908, à 10:30 heures A. M. la propriété ci-après décrite, à savoir—

Sur les lieux No 1021 rue Iberville, (rez de chaussée):

I 1 comptoir de buvette et étagères à l'arrière avec installations de buvette, whisky, vins, liqueurs, cigares cigarettes, tabac, meubles, pendule, éventail électrique, verrerie et faïence, divers, etc, d'après l'inventaire enregistré.

Un Piano

II. Le terme du bail non expiré des lieux No 1021 rue Iberville, ledit bail expirant le 30 septembre 1908 et le loyer étant de $50 par mois, payable mensuellement d'avance, et en cas que ledit bail ne soit pas vendu, il servira offert en vente.

III. Le droit d'occupation desdits lieux No 1021 rue Iberville de la date de la vente jusqu'au 30 septembre 1908.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions — Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Fred C. Marx, avocat pour la demanderesse.

21mai—21 22 28—juin 2

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

Emile S. Eouyer vs Tom Hoy.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans — No 34 3.7 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wynne Rogers juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division A, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 726 rue St Louis, entre les rues Royale et Bourbon dans le Deuxième District de cette ville, MARDI le 2me jour de mai 1908, à 11 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir: 3 éventails électriques, 1 lot de vaisselle, 1 lot de chaises, tables, tableaux 1 Range, 1 comptoir, 1 glacière, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré dans mon bureau. Conditions—Comptant. WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.—Roger Mounier, avocat pour le demandeur.

22 mai—22 27—juin 2

DIAMANTS, MONTRES, Bijoux en Argent et Or Massif.
A. M. HILL,
635 rue du Canal.

1e sept—

F. A. BRUNET,
IMPORTATEUR DIRECT.
HORLOGER. BIJOUTIER. JOAILLIER.
313 ..... RUE ROYALE 313
ALLIANCES ET BAGUES DE MARIAGE EN TOUT GENRE.
La Seule Grande et Unique Maison Française à la Nlle-Orléans.
Venez visiter et vous rendre compte par vous-même du bas prix de mes marchandises dont je défie toute concurrence.
Les ordres de la campagne sont sollicités.
PHONE MAIN 4360.

Un Assortiment Complet de Cadeaux Sortables pour les Fêtes, tels que
Bracelets, Montres en Or, Belles Pendules et Statues, Bijouterie Artistique, Orfévrerie d'Argent Massif et Nouveautés en Argent, Lorgnettes, Ombrelles et Cannes à Pommes d'Or, Objets d'Art Américains en Cristal Taillé chez
WM. FRANTZ & CO.,
JOAILLIERS ET OPTICIENS, 142 rue Carondelet.

TELEPHONE 986. INCORPOREE EN 1855.
CHAS. JANVIER, President. R. E. CRAIG, Vice-President. FERGUS G. LEE, Vice-President. WM. P. MAUS, Secrétaire
SUCCURSALE DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES DU SUN MUTUAL
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
CHAS. D. FOUCHER, Gérant. 308 RUE DU CAMP.
ETAT AU 2 JANVIER 1907.

Capital Comptant	$ 500.000.00
Actif	$1,120,472 60
Surplus Net	$ 223 440 07
Surplus aux Détenteurs de Polices	$ 723 440.07

3 jan - 1an

La Compagnie d'Assurances Liverpool & London & Globe.
Plus de $71,000,000 de pertes payées dans les Etats-Unis.
Pertes par l'incendie de Chicago en 1871 ..... $3.239.091 | Pertes par l'incendie de Boston en 1872 ..... $1.429.739
Bureaux dans la bâtisse de la Compagnie, coin des rues Carondelet et Commune
DIRECTEURS A LA NOUVELLE ORLEANS:
GUSTAF R. WESTFELDT, L. C. FALLON, LUCAS E. MOORE, O. M. SORIA, CLARENCE F. LOW, Secrétaire Resident. J. G. PEPPER, Assistant Secrétaire. THOS. H. ANDERSON, Député Assistant Secrétaire.
9 avril—1an—jeu dim marj

UNION SANITARY EXCAVATING CO.
C. FAUST, Président. Incorporée en 1882. LOUIS RUCH, Secrétaire.
Sont prêts à nettoyer entièrement et à désinfecter à court délai toute sorte de
Fosses, Voûtes, Lieux d'Aisance Souterrains, Etc.
Travail de Premier Ordre. TELEPHONE MAIN 3313. Termes Raisonnables.
Bureau 844 Rue Commune, entre Baronne et Carondelet,

ASTHME ET CATARRHE GUERIS par les CIGARETTES ESPIC ou la POUDRE
OPPRESSIONS, TOUX, RHUMES, NÉVRALGIES
Le FUMIGATEUR PECTORAL ESPIC est le plus efficace de tous les remèdes pour combattre les Maladies des Voies respiratoires.
IL EST ADMIS DANS LES HOPITAUX FRANÇAIS ET ÉTRANGERS
Toutes Pharmacies, 2 fr. la Boîte. — VENTE EN GROS : 20, Rue Saint-Lazare, 20, PARIS.
EXIGER LA SIGNATURE CI-CONTRE SUR CHAQUE CIGARETTE

Feuilleton

—DE—

L'ABEILLE DE LA N. O.

No 61 Commencé le 5 février 1908

BELLE AMIE

GRAND ROMAN INEDIT

PAR PAUL ROUGET

QUATRIÈME PARTIE

LES SACRIFIÉS

VI

L'EXPLICATION.

Suite.

—Mais pourquoi que vous pleurez comme ça, madame..... puisque Jean n'est pas votre petit enfant à vous, puisqu'il n'est pas de votre famille?

Un long tressaillement agitait la vieille dame, qui répondait aussitôt avec une vivacité singulière:

—Non, Jean.... n'est pas mon petit enfant; non, comme vous le dites, Jacqueline, il n'est pas non plus de ma famille. Mais je m'étais attachée à lui déjà, parce que je le voyais mignon.... gentil à l'extrême.

"Qui est-ce qui—à moins de ne pas avoir pour un sou de cœur—n'éprouverait pas la même peine à ma place!

"Personne vous savez, ma chérie, non.... personne.

Et ses sanglots avaient redoublé.... Puis, la crise passée;

—Il ne faudra pourtant pas dire, vous entendez bien, Jacqueline, ni à votre maman ni à personne, que vous m'avez vue pleurer comme ça!

—Pourquoi, madame Verlet, qu'il ne faudra pas le dire?

—Parce que je ne veux pas qu'on le sache.

—Mais puisque tout le monde, à ce que vous prétendiez tout à l'heure, pleurerait comme vous!

—C'est possible.... N'importe.... si vous m'aimez un peu, Jacqueline.....

—Oh! oui, madame Verlet, je vous aime un peu.... Je vous aime même beaucoup, s'exclamait vivement la fillette.

—Eh bien, vous vous taires, vis-à-vis de tout le monde.....

—C'est entendu, je ne dirai rien.

—Vous me le promettez?

—Je vous le promets.... mais à la condition, pourtant, que vous allez me conduire, tout de suite, tout de suite, auprès de ma pauvre maman.

Et la gouvernante avait enfin donné satisfaction à la fillette.

Elle venait d'ouvrir doucement la porte de la chambre, sans remarquer que derrière elle arrivait Claude.....

..Claude qui n'avait pu réprimer le même mouvement de douleur.. de colère aussi qu'il avait eu déjà la veille lorsque Jacqueline était venue l'embrasser....

..Claude qui s'était arrêté un instant, passant d'un geste machinal sa main sur son front.

Ah! durant quelques heures, il venait d'oublier l'atroce réalité.

Dans son sommeil, pas un rêve, pas un cauchemar n'avait passé.

..Aucune vision, aucune évocation des effroyables événements qui venaient de se produire....

..Une trêve de quelques heures ... dans son martyre.

Mais voici qu'elle se redressait devant lui cette réalité épouvantable!

Voici qu'il entrevoyait là la clarté pâle des bougies allumées dans la chambre mortuaire ....

Voici que lui parvenait l'odeur subtile des lilas blancs..... fleurs de vie et de joie hier, aujourd'hui fleurs de tristesse et de mort.... éparses là-bas autour du petit cadavre!

..Claude n'osait plus s'avancer.

Cependant Jacqueline, intimidée par cet appareil toujours imposant de la mort.... par ce petit lit couvert de fleurs.... par ce silence pesant, s'était arrêtée, elle aussi.

Gilberte releva la tête, l'aperçut.

Et elle se leva:

—Ah! ma petite Jacqueline.. ma belle chérie!

Elle parlait d'une voix saccadée..... Elle ouvrit ses bras à l'enfant qui s'y précipitait. Et elle la serrait éperdument dans une sorte d'exaltation, de surexcitation nerveuse qui lui faisait murmurer;

—Embrasse moi bien fort, ma Jacqueline, toi qui es maintenant ma seule espérance. Embrasse-moi bien fort.... comme tu m'aimes.

Et l'enfant, avec la même folle tendresse la même exaltation:

—Alors je veux te serrer de toutes mes forces, maman.

—C'est vrai, ma chérie?

—Oh! oui, maman, oh! oui, c'est vrai.

—Et c'est pour toujours que tu m'aimes, n'est ce pas?

—Pour toujours assurément..

—Songe, disait tout à coup la jeune mère en resserrant encore son étreinte, songe mon adorée que je n'ai plus que toi au monde!

Pourquoi cette phrase dans sa bouche?

Avait-elle conscience de ce qu'elle disait là?

De ces mots.... de cette affirmation vraiment étange.

Vraisemblablement non.

Si bas que la jeune femme eût parlé, madame Daulieu cependant avait entendu les mots sortir de ses lèvres.

Et sur le seuil, Claude qui entrait, Claude devant qui s'effaçait madame Verlet, les avait perçus lui aussi.

Il s'était arrêté de nouveau en tressaillant.

Longuement son regard s'était posé sur la jeune femme, mais elle serrait encore Jacqueline, elle continuait à couvrir la fillette de ses caresses passionnées et elle ne voyait pas son mari.

Elle semblait ne plus exister que pour son enfant.

Quand le malheureux Claude releva les yeux, son regard anxieux se croisa avec celui de sa mère.

La vieille dame avait frissonné elle aussi en entendant sa bru s'exprimer comme elle venait de le faire.

Et son émoi s'était accru lorsqu'elle avait aperçu Claude, lorsqu'elle s'était rendu compte que lui aussi avait perçu ces mots qu'elle venait de prononcer.

Il s'avançait en ce disant:

—Et le mien plus que sa petite Jacqueline au monde.

Puis, pendant que sa gorge se crispait.... injuste loi aussi puisque sa mère était encore là:

—Et moi, maintenant que mon pauvre petit Jean est mort je n'ai plus personne.... personne!

La journée fut à la fois mortellement longue.... et trop courte.... pour le père, pour la mère pour la grand'mère qui voyaient arriver l'heure où deux hommes noirs allaient leur ravir le cher adoré pour le mettre au cercueil.

Claude fit surseoir à la funèbre opération; il obtint que la mise en bière du corps n'aurait lieu que le lendemain matin..... quelques heures avant l'enterrement.

Et, malgré qu'il ne se fût pas couché au cours des deux nuits précédentes, il voulut encore passer celle-là tout entière auprès de l'enfant.

Demain celui-ci ne serait plus là.... demain il dormirait abandonné des vivants.... auprès d'autres morts...dans le caveau du cimetière.

.....

Il y repose à présent.... Le petit cercueil vient d'être descendu dans le trou noir où Claude, pris d'une sorte de vertige, l'a vu disparaître.

Il s'est approché, il a saisi des fleurs qui étaient là, et il les a jetées dans le caveau.

Mais des hommes noirs—les fossoyeurs—interviennent.

Ils ont leur tâche à accomplir. ..Les dalles à sceller, la pierre tombale à replacer.

..Tout ce qui doit séparer la mort de la vie.

Le malheureux père se tourne alors vers Gilberte, qui est auprès de lui et qui sanglote sous les crêpes noirs qui tombent autour d'elle.

Doucement, il lui prend le bras et il l'entraîne.

—Viens.... ma Gilberte.... viens.....

"Notre présence ici ne changerait plus rien à ce qui doit être.

Il dit cela d'une voix qui semble presque calme.

..Comme si, déjà, la résignation était en lui. ..

Chose aussi étrange.... Il n'a pas pleuré.... Les larmes à ses yeux sont à peine venues.

Il n'a pas non plus éprouvé cette affreuse angoisse des dernières secondes qui jette certains êtres, pantelante, sur le cercueil que la fosse est prête à leur ravir. Il avait, cette matinée-là, hâte.... semblait-il.... que tout fût fini.

Et maintenant encore, en entraînant Gilberte, il se sent les idées très nettes.... très lucides .... Oui, on dirait que le chagrin est déjà atténué en lui, presque lointain.

Est ce donc que de cette seconde où il a recueilli le dernier — et si faible souffle